



71^e Session de l'Assemblée générale

Cinquième Commission

Point 149 de l'ordre du jour

Lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

Combating sexual exploitation and abuse

New York, le 9 décembre 2016

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Suisse et du Liechtenstein. Nos délégations respectives saluent le rapport du Secrétaire général concernant la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles ainsi que le *Rapport d'un examen indépendant de l'exploitation et des atteintes sexuelles commises par les forces internationales de maintien de la paix en République centrafricaine*.

Nous souhaitons tout d'abord rendre hommage aux milliers de personnes qui, chaque jour, remplissent leur mandat au service des Nations Unies de manière exemplaire, en faisant preuve d'un grand professionnalisme et d'un engagement sans faille. Afin de préserver la qualité et l'intégrité de leur travail, nous devons veiller à ce que les auteurs d'actes d'exploitation et atteintes sexuelles soient tenus de rendre des comptes, mais aussi mener une action résolue pour éviter que de tels actes ne se reproduisent.

Nos délégations sont consternées par le nombre élevé et croissant d'allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans le contexte des missions sur le terrain, ainsi que par la fréquence avec laquelle les formes les plus graves de ces actes se répètent. Le fait que de tels crimes et fautes soient régulièrement passés sous silence laisse supposer que le nombre de cas est en réalité bien plus élevé, ce qui ne peut qu'accroître notre inquiétude.

Madame la Présidente,

Nous aimerions souligner trois points que nous jugeons particulièrement importants.

Tout d'abord, nous prions instamment l'Organisation des Nations Unies d'adopter une **approche plus homogène à l'échelle du système** pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. En effet, à ce jour, la plupart des efforts déployés pour combattre ces agissements ont presque exclusivement porté sur la conduite du personnel militaire dans les opérations de maintien de la paix.

Or, malheureusement, il s'avère que ce sont la totalité des entités de l'ONU et toutes les catégories de personnel qui sont concernées. Par conséquent, il faudrait que la stratégie d'éradication de l'exploitation et des atteintes sexuelles s'applique à l'ensemble du système onusien et à tous les types de personnel, y compris la police, les fonctionnaires des Nations Unies et les experts en mission. Nous nous réjouissons que le secrétaire général considère cette approche globale comme nécessaire et nous saluons tout particulièrement la création du poste de coordonnateur spécial chargé d'améliorer les moyens d'action de l'Organisation des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. Dans ses recommandations, le Comité consultatif a également fait état de la nécessité de mettre en cohérence l'ensemble du système et nous souhaitons insister plus particulièrement sur celle de ces recommandations qui préconise la conduite d'une évaluation des capacités actuelles et des exigences futures au niveau du système tout entier, ainsi que la formulation de nouvelles propositions.

En outre, nous appuyons fermement tous les efforts visant à renforcer la **prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ainsi que les processus d'enquête et d'établissement des responsabilités** concernant les actes en question. S'il est vrai que la prévention est un préalable essentiel pour réduire au strict minimum les risques d'actes criminels, les enquêtes sur les cas présumés sont tout aussi importantes, car les coupables doivent rendre des comptes et les victimes obtenir justice. De plus, il faut impérativement veiller à ce que ces enquêtes soient conduites avec professionnalisme et dans le strict respect des normes de procédure régulière. Toutefois, la véritable obligation de rendre compte ainsi que l'application du principe de la tolérance zéro concernent non seulement le système des Nations Unies, mais aussi les États membres, dont l'entière coopération et le plein engagement sont indispensables pour traiter efficacement ces questions.

Enfin, nous approuvons sans réserve le **renforcement des mesures axées sur les victimes et l'optique des droits de l'homme**. Nous estimons en effet que, dans tous les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles, une priorité absolue doit être accordée à l'aide aux victimes et à leur protection. Nous sommes également convaincus que l'exploitation et les atteintes sexuelles – que leurs auteurs présumés travaillent ou non au service de l'ONU – représentent une forme de violence sexuelle en lien avec les conflits et qu'il convient donc d'en tenir compte dans le cadre des programmes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de conclure en insistant sur le fait qu'il nous faut absolument intensifier nos efforts pour éradiquer toutes les formes d'exploitation et d'atteintes sexuelles au sein du système des Nations Unies. Par conséquent, nous préconisons la prorogation du mandat du Bureau du coordonnateur spécial et nous espérons que le prochain secrétaire général continuera de mettre tout en œuvre pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, car il y va de la crédibilité de l'ONU dans son ensemble.

Madame la Présidente, je vous remercie.

Madam Chair,

I have the honour to speak on behalf of Switzerland and Liechtenstein.

Our delegations welcome the Secretary-General's report on combating sexual exploitation and abuse as well as the *Report of an independent review on sexual exploitation and abuse by international peacekeeping forces in the Central African Republic*.

We would first like to pay tribute to the thousands of people who carry out their mandate in an exemplary manner every day on behalf of the United Nations, demonstrating a high degree of professionalism and deep commitment. In order to safeguard the quality and integrity of their work, we must ensure that those who commit sexual exploitation and abuse are held to account and we must take resolute action to prevent such acts from reoccurring.

Our delegations are dismayed by the high and growing number of allegations of sexual exploitation and abuse in the context of field missions as well as the persistent recurrence of the most egregious forms of such acts. The fact that these crimes and acts of misconduct are regularly under-reported and that, therefore, the real numbers are likely to be much higher, only increases our concern.

Madam Chair,

We would like to highlight three points which we consider to be of particular importance:

First, we strongly urge the United Nations to embrace a **unified system-wide approach** to combating sexual exploitation and abuse. To date, efforts to tackle the problem of sexual exploitation and abuse have for the most part been almost exclusively limited to the conduct of military personnel in peacekeeping operations. Unfortunately, however, all UN entities and all categories of personnel are concerned. The sexual exploitation and abuse eradication strategy should therefore include the whole UN system and all types of UN personnel, including police, UN officials and experts on mission. We welcome the fact that the Secretary-general recognises the necessity of this global approach, and we welcome in particular the creation of the position of Special Coordinator on Improving the United Nations' Response to Sexual Exploitation and Abuse. The Advisory Committee also recognised in its recommendations the need for system-wide coherence, and we would like to particularly highlight the recommendation to conduct a system-wide assessment of current capacities and future requirements and to develop further proposals.

Second, we strongly support all efforts to strengthen the **prevention of sexual exploitation and abuse as well as the investigation and the accountability** for such acts. Indeed, while prevention is essential to reduce the risk of criminal acts to an absolute minimum in the first place, investigations into allegations are crucial to ensure accountability of the perpetrators and justice for the victims. It is also crucial to ensure that investigations are conducted in a professional manner and that standards of due process are fully respected. However, genuine accountability and the realisation of the zero tolerance policy concern not only the UN system, but also Member States, whose full cooperation and commitment are fundamental to successfully tackle these issues.

Third, we strongly support the **victim-centred response as well as the human rights approach**. Indeed, victim assistance and protection must be a primary responsibility when dealing with sexual exploitation and abuse. We are further convinced that sexual exploitation and abuse, whether or not the alleged perpetrator is under United Nations command, is a form of conflict-related sexual violence to be addressed under the United Nations human rights policies.

Madam Chair,

Let me conclude by highlighting the importance of further increasing our efforts to eradicate sexual exploitation and abuse from the UN system. We therefore support the extension of the mandate of the Office of the Special Coordinator and expect the next Secretary-General to continue all possible efforts to combat sexual exploitation and abuse in the interest of the credibility of the UN as a whole.

Thank you, Madam Chair.